



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Ministère de l'Éducation Nationale

Baccalauréat Professionnel

«Sécurité – Prévention»

Session 2014

E 33
SÉCURITÉ PUBLIQUE

SUJET

Total

60 points

Consignes de réalisation de l'épreuve :

Répondre directement sur ce document que vous remettrez dans sa totalité en fin d'épreuve.

L'utilisation de la calculatrice est interdite

Ce document comprend 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Description de la situation de travail

Vous êtes adjoint de sécurité au commissariat de Tulle (département de la Corrèze) Ce jour, à 8 heures sur ordre de votre chef de service, accompagné du gardien de la paix Irène GOMEZ, vous vous rendez sur les bords de la Corrèze où est organisée une brocante autorisée par la mairie.

Au cours de votre patrouille, après avoir procédé au contrôle de plusieurs brocanteurs, vous êtes accosté par Monsieur Thierry PERROTI, qui vous indique avoir reconnu sur un stand, la commode de style Louis-Philippe qui lui a été dérobée lors d'un cambriolage commis à son domicile 15 jours plus tôt. Vous vous rendez sur le stand, situé à proximité de la buvette temporaire de la brocante, accompagné de l'intéressé afin de procéder aux vérifications.

Sur place, Monsieur PERROTI confirme qu'il n'a aucun doute puisque une identification personnelle est visible à l'arrière du meuble.

Lors du contrôle, vous êtes également amenés à constater la présence d'une arme de catégorie A, non démilitarisée sur l'un des étals. Plusieurs objets ne sont pas répertoriés dans les documents présentés par le commerçant.

Vous rendez compte à l'Officier de Police Judiciaire qui vous demande de prendre toutes mesures conservatoires en attendant son arrivée.

Informations utiles à la rédaction du rapport :

Vous :

Adjoint de sécurité LAPORTE Jonathan

Matricule : 52328

Indicatif radio : ZEBRA 4

Votre collègue :

Gardien de la paix GOMEZ Irène

Matricule : 12562

Votre chef de service :

Commissaire de police MATHIEU Bernard

Indicatif radio : ZEBRA 1

Le requérant :

Monsieur PERROTI Thierry

Restaurateur

1 place de la République 19000 TULLE

Le brocanteur :

Monsieur GREGOIRE Marcel

Brocanteur

Sans domicile fixe, commune de rattachement : USSEL 19

Né le 7 juillet 1967

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 1 (20 pts)

Vous rédigez un compte-rendu (rapport) de votre intervention

Les éléments manquants sont à imaginer par le candidat sans toutefois dénaturer le thème.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 2 (4 pts)

Quels documents relatifs à son activité de brocanteur Marcel GREGOIRE doit il présenter lors du contrôle ?

QUESTION 3 (4 pts)

Dans le tableau ci-dessous, classez chacune de ces armes dans leur catégorie respective :

Un pistolet à impulsion électrique de type Taser

Un poignard à lame de 25 cm

Un fusil d'assaut de type Kalachnikov

Un aérosol lacrymogène d'une contenance de 50 ml

Catégories	Armes
A	
B	
C	
D	

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 4 (2 pts)

Une chaise peut-elle être considérée comme une arme ? Dans quelles conditions ?

Question 5 (4 pts)

Donnez la définition de la palpation de sécurité.

Question 6. (2 pts)

Lors de votre intervention, vous êtes amené à communiquer le nom du brocanteur par radio pour une vérification aux fichiers de police.

Épelez les nom et prénom du brocanteur en langage international.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 7 (2 pts)

Par qui le maire de la commune de TULLE a-t-il été élu ? Pour combien de temps ?

Question 8 (4 pts)

Quelles sont les attributions du Maire au nom de l'État ? Donnez un exemple pour chacune des attributions.

Question 9 (2 pts)

Outre la commune, citez les deux autres collectivités territoriales et précisez qui les dirige.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 10 (4 pts)

Comme toute manifestation située à proximité d'une rivière ou d'un fleuve, le risque de crue soudain reste envisageable.

Que désigne l'acronyme O.R.S.E.C ? En quoi consiste-t-il ? Quelle est l'autorité qui le déclenche ?

Question 11 (2 pts)

Indiquez deux dispositifs spécifiques du plan ORSEC

Question 12 (3 pts)

Citez trois directions centrales de la Police Nationale (acronyme et sigle refusés)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 13 (2 pts)

Un groupe d'individus s'est installé près de la fontaine, casse des cannettes de bière et lance des mégots dans le bassin.

Définissez la notion d'incivilité.

Question 14 (2 pts)

Quels types de boissons peuvent être vendus à la buvette temporaire installée à l'occasion de cette manifestation ?

Question 15 (1pt)

Quelle est l'autorité qui a donné l'autorisation d'ouverture de ce débit de boissons temporaire ?

Question 16 (2 pts)

Un code de déontologie commun à la police et à la gendarmerie est entré en application le 1er janvier 2014.

Définissez la notion de déontologie.